

What's Appels

Newsletter



Service « Partenariats et Valorisation » MSHS-Toulouse

Septembre 2020

Contact/Réalisation : Danièle DATTAS
Chargée des partenariats
<http://mshs.univ-toulouse.fr/>



APPELS A PROJETS



« Appel à projets Manifestations scientifiques 2021 » – Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée

La Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée favorise l'organisation de manifestations nationales et internationales à vocation scientifique sur l'ensemble de son territoire afin d'accroître le rayonnement de la recherche régionale, de favoriser les échanges entre les chercheurs et avec les entreprises, de stimuler et valoriser les résultats de la recherche, source d'innovations, et permettre leur diffusion dans la société.

Les bénéficiaires :

- Un établissement public de recherche ou un établissement privé chargé de mission de service public en enseignement supérieur / recherche de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée [1]
- Une association (régionale ou extra-régionale)

La subvention régionale est plafonnée à 25% de l'assiette éligible et son montant est plafonné en fonction du nombre de participants dans la limite du budget alloué par la Région pour ce dispositif :

- 3 000 € (manifestations dont le nombre de participants est inférieur à 200)
- 7 500 € (manifestations dont le nombre de participants est compris entre 201 et 500)
- 20 000 € (manifestations dont le nombre de participants est supérieur à 501)

Le dépôt des candidatures se fera jusqu'au **16 septembre 2020** (minuit) sur la plate-forme LT-sub de la Région à l'adresse :

<http://sesamesubventions.laregion-seformer.fr>

Contact Région : Marie-Agnès LUGAZ 04 67 22 78 60 – Grégory DIACONO : 04 67 22 94 51

Contacts Université Jean-Jaurès : Sophie ESTREME 05 61 50 38 99



PARTENARIATS HUBERT CURIEU 2020 – APPELS EN COURS

Pays – Programme	Date limite de candidature
Asie	
Indonésie – PHC Nusantara	23 Septembre 2020
Amériques	
Cuba – PHC Carlos J. Finlay	15 Octobre 2020



APPEL A PROJETS 2020 – Campagnes International Emerging Actions (IEA)

Les « International Emerging Actions » sont des projets « PI-to-PI » dont la finalité est l'exploration de nouveaux champs de recherche et de nouveaux partenariats à l'international.

Ces projets, financés entre **5 000€ et 7 000€ par an sur deux ans**, permettent aux équipes sélectionnées de financer des missions de courte durée, l'organisation de réunions de travail et de séminaires, ou l'initiation de premiers travaux de recherche en commun autour d'un projet scientifique partagé.

Les *International Emerging Actions* sont d'une durée de 2 ans non renouvelable.

Les projets déposés seront évalués, arbitrés et financés par les dix instituts CNRS en fonction de leur qualité scientifique, de l'intérêt de la collaboration, de la qualité et complémentarité des équipes, et de la participation de doctorants, post-doctorants et de jeunes chercheurs aux échanges.

L'appel vise à faire émerger de nouvelles collaborations. Aucun prérequis en termes d'antériorité de la collaboration n'est exigée.

Pour l'appel 2020, des priorités ont été définies par cinq instituts (INSB, INSIS, INSU, l'INSHS et l'INEE cf. texte AAC)

Les autres instituts (INC, INP, IN2P3, INSMI, INS2I,) considéreront tous les dossiers sans priorité thématique ou géographique particulière.

Plus d'information et points de contact sur l'Espace international du CNRS

<http://international.cnrs.fr>

[Texte de l'AAP IEA 2020](#)

[Lettre d'engagement du partenaire](#)

Dépôt des candidatures

<https://www.cooperation.cnrs.fr/coopinteer>

(se connecter avec ses identifiants Janus)

Date de clôture de la campagne : 23 Septembre 2020

Date de communication des résultats : décembre 2020

Début des projets : janvier 2021



CHAIRE TOCQUEVILLE–FULBRIGHT : CYCLE 2021–2022

La Chaire Tocqueville–Fulbright a pour but de renforcer la recherche collaborative entre les États–Unis et la France. Ce programme consiste à donner la possibilité à une université française d’inviter un professeur/chercheur américain et lui donner l’opportunité de rencontrer ses pairs français, d’organiser et de participer à des conférences, et d’interagir avec des doctorants et des étudiants diplômés dans sa discipline.

Toutes les disciplines sont concernées.

Durée : 1 à 2 semestres

La Chaire est financée d’une part par le Ministère de l’Education Nationale, de l’Enseignement Supérieur et de la recherche sous la forme de la **mise à disposition de l’établissement d’accueil d’un emploi de professeur invité** (indice 1124) et d’autre part une bourse de maintenance complémentaire versée directement au lauréat par la Commission franco–américaine sur les fonds du programme Fulbright.

Les propositions d’accueil par les établissements français doivent être adressées au candidat américain qui joindra la proposition à son dossier de candidature pour le **15 Septembre 2020 au plus tard**.

[Pour en savoir plus](#)



Le GIS Institut du Genre lance **trois appels à projets dans le domaine des études du genre et des sexualités**, sur les thématiques suivantes :

Axe 2 Santé – Vieillesse – Vulnérabilités – *Care*

Axe 3 Numérique – IA – Technologies

Axe 6 Travail – Formation

Cet appel s’adresse à tous et toutes les chercheurs/cheuses et enseignant·es – chercheurs/cheuses statutaires **relevant d’établissements publics de recherche et d’enseignement supérieur partenaires du GIS Institut du Genre**, quels qu’en soient le grade, la discipline, l’appartenance institutionnelle et la localisation géographique en France.

Priorité sera donnée à des projets portés par des individus ou des collectifs relevant d’au moins deux unités ou équipes différentes.

[Formulaire de candidature](#)

[Texte de l’AAP](#)

Date limite de dépôt du dossier : 21 septembre 2020 à 14h



Mission pour les initiatives
transverses et
interdisciplinaires

DEFI CHANGEMENT CLIMATIQUE : APPEL A PROJETS 2020

Dans son contrat d'objectifs et de performance 2019–2023, le CNRS a identifié le changement climatique comme l'un des six grands défis sociétaux pour lesquels sa dimension nationale, son rayonnement international et la pluridisciplinarité de ses recherches lui donnent les moyens d'apporter, en lien avec ses partenaires, une contribution substantielle dans les prochaines années, via une mobilisation coordonnée des dix instituts.

Dans ce contexte, la MITI (Mission pour les Initiatives Transverses et Interdisciplinaires) lance un appel à projets afin **d'initier dans ce domaine des collaborations nouvelles avec l'ambition de soutenir des recherches interdisciplinaires innovantes.**

Cet appel à projet concernera **l'étude des trajectoires climatiques** et la **dynamique des (socio-)écosystèmes et des sociétés humaines**, la proposition de **mécanismes d'atténuation voire de résilience**, les nécessaires **changements de pratiques et d'usages**, permettant **l'adaptation** et la **transition**, ainsi que l'incertitude, les perceptions et les multiples formes de co-construction de solutions pour faire face aux différentes trajectoires. Le rôle des sociétés humaines sera un élément-clé.

Cet appel à projet exclut tout projet se focalisant sur la transition énergétique.

Pour cet AAP, la **possibilité d'échanger sur une plateforme pour permettre la constitution de nouveaux consortia est proposée pour la première fois.** Non-obligatoire, le recours à cette plateforme ne vaut pas candidature, mais mettra à votre disposition une liste de partenaires potentiels alimentée par vos contributions respectives. Les membres du comité de pilotage de la MITI pourront éventuellement vous proposer d'autres équipes travaillant dans les domaines cibles.

[Demander l'accès à la plateforme d'échanges](#)

Pour en savoir plus :

[Texte complet de l'AAP 2020](#)

[Télécharger le formulaire de candidature](#)

[Déposer la candidature en ligne](#)

Date limite de candidature : 30 Septembre 2020 à midi (heure de Paris)



ARGENTINE – APPEL A PROJETS 2020 – ECOS Sud (date limite de candidature prolongée !)

Le programme ECOS Argentine est d'amorcer ou de développer la coopération scientifique et les relations entre les centres de recherche et les universités des deux pays, à travers le soutien à des projets communs de recherche d'excellence pour une durée de trois ans.

Ces derniers impliquent **la mobilité de chercheurs et accordent une priorité à la formation aux niveaux doctoral et postdoctoral.** Ils ne doivent pas être récurrents avec les mêmes porteurs.

L'approche pluridisciplinaire du projet, l'émergence de nouvelles collaborations franco-argentines (thématiques et institutionnelles) et la participation de jeunes chercheurs notamment en tant que porteurs de projets, sont vivement encouragées

Cinq thématiques sont proposées pour 2020 :

- Maladies chroniques non transmissibles
- COVID 19 et la pandémie
- Nanosciences et biotechnologies
- Sciences de la Terre : géorisques, cycles biogéochimiques et hydrologiques
- Populations et développement durable (pour le détail de chaque thématique (détail dans le Texte de l'AAP)

Durée des projets : **3 ans non renouvelable**

Le programme fournit un appui pour :

- les missions dédiées au développement du projet pour chercheurs confirmés d'une durée comprise entre 14 et 31 jours (ECOS-Sud assure le coût du transport jusqu'en Argentine pour les français et celui du séjour pour les argentins),
- le coût du transport jusqu'en Argentine pour les doctorants et post-doctorants français se rendant en stage, ainsi que les frais de séjours pour des stages doctoraux ou post-doctoraux en France des jeunes argentins n'excédant pas trois mois.

Le responsable français du projet doit être obligatoirement en position d'activité.

Date limite de réception des projets : 30 Octobre 2020, délai de rigueur. (initialement 21 Juin 2020)

Le partenaire argentin doit déposer simultanément le même projet auprès du MINCYT, qui émet le même appel à projets en Argentine (<http://www.mincyt.gob.ar/>)

[Pour télécharger l'appel à projets](#)



APPELS A CANDIDATURES 2021/2022

Fondation de l'Université d'Aix-Marseille, l'IMéRA est membre du Réseau Français des Instituts d'Etudes Avancées (RFIEA), du Réseau européen NETIAS, et du Réseau mondial UBIAS (University-Based Institutes for Advanced Study). L'IMéRA fait également partie du programme de résidence Cofund FIAS-FP.

L'IMéRA et ses partenaires lancent [3 appels](#) pour des résidences de 5 ou 10 mois, pour les programmes :

[Art, Science et Société](#)

[Méditerranée](#)

[Phénomènes globaux et régulation](#)

L'institut ne lance pas d'appel cette année pour le [programme « Regards croisés – Explorations de l'interdisciplinarité »](#), tous les accueils prévus dans le cadre de cet appel en 2020-2021 ayant été reportés à 2021-2022, en raison de la crise sanitaire.

A chaque programme proposé sont associés des résidences dans le cadre général et un ensemble de résidences spécifiques cogérées par les partenaires locaux, nationaux ou internationaux. Parmi ces résidences spécifiques, figurent des chaires qui sont réservées à des chercheurs confirmés.

Les appels sont ouverts aux scientifiques de toutes les disciplines, ainsi qu'aux artistes et écrivains pour les programmes "Art, science et société" et "Méditerranée".

Date limite des candidatures : 13 octobre 2020 à 13h (heure française).

Les candidats déposent leur candidature par le système de candidature électronique en ligne sur le site :

<https://candidatures-imer.univ-amu.fr/>

Le Plan d'action 2021 de l'ANR s'inscrit dans la continuité du Plan d'action 2020.

Il est structuré en quatre composantes transversales qui font chacune l'objet d'un budget spécifique, et disposent d'instruments de financement, d'appels à projets et de programmes particuliers dont les objectifs sont précisés dans le document.

Le Plan d'action 2021 s'inscrit également dans un contexte sanitaire exceptionnel lié à la pandémie de Covid-19. Afin de poursuivre ces actions de soutien et pour inscrire dans le temps long la recherche en lien avec la pandémie Covid-19 et ses conséquences: **une priorité Covid-19 est mise en place sur l'ensemble du Plan d'action 2021, tous instruments et programmes inclus.**

Une attention particulière sera ainsi portée aux projets de recherche qui s'inscriront dans la lutte contre la pandémie de Covid-19 ou qui permettront de mieux comprendre les facteurs environnementaux, anthropiques, sanitaires et socio-économiques pouvant jouer un rôle dans l'émergence, la propagation et l'impact des pandémies, de développer des moyens d'évaluation et de réduction des risques et de surveillance des impacts de toutes sortes, d'analyser et d'accompagner les évolutions sociales, économiques, environnementales, agricoles et industrielles potentielles et conséquentes à la gestion de cette crise.

Les priorités stratégiques du Plan d'action 2021

Dans la continuité du précédent Plan d'action 2020, **les priorités stratégiques** définies par l'Etat et la mise en œuvre de plans gouvernementaux **ci-dessous sont reconduites** dans le cadre du Plan d'action 2021 :

- **L'intelligence artificielle,**
- **Les sciences humaines et sociales (SHS),**
- **Les technologies quantiques,**
- **L'autisme au sein des troubles du neurodéveloppement,**
- **La recherche translationnelle sur les maladies rares.**

Une nouvelle priorité sur la production de biomédicaments a par ailleurs été introduite.

La priorité sur la résistance aux antimicrobiens fait désormais l'objet d'un Programme prioritaire de recherche (PPR) et n'apparaît donc plus intégrée au Plan d'action 2021.

Une attention particulière est également portée sur **l'interdisciplinarité notamment au sein d'axes de recherche transversaux à plusieurs domaines scientifiques**. Enfin, le Plan d'action 2021 vise aussi à conforter la participation de la France dans le futur programme cadre de la Commission européenne, ainsi que l'intensification de collaborations stratégiques multilatérales et bilatérales, notamment la coopération franco-allemande.

L'AAPG 2021 : 50 axes de recherche

L'ensemble des axes de recherche de l'Appel à projets générique (AAPG) 2021, principal appel de l'ANR, est reconduit. Les textes et/ou mots-clés de présentation de certains des axes ont toutefois été modifiés pour une meilleure définition de leurs périmètres scientifiques.

L'axe « Energie » a de plus été clairement séparé en deux axes : « Sciences de base pour l'Energie » et « Une énergie durable, propre, sûre et efficace ».

37 axes scientifiques de l'AAPG sont ainsi présentés au sein de **7 domaines disciplinaires**, et **13 axes** correspondent à des enjeux transversaux (trans- ou interdisciplinaires). Chaque axe correspond à un comité d'évaluation scientifique (CES).

Les conditions d'éligibilité et de sélection de l'AAPG 2021 restent inchangées par rapport à 2020.

En savoir plus :

[Le Plan d'action 2021](#)

[L'appel à projets générique \(AAPG\) 2021 \(v1.1 27/07/2020\)](#)

[COVID19 : actions de l'ANR en soutien à la recherche](#)

[COVID19 : l'ANR adapte le calendrier de l'AAPG 2020 et de l'AAPG 2021](#)

Calendrier prévisionnel AAPG 2021

Etape I

Septembre 2020 : Publication Guide de l'AAPG 2021

Fin Octobre 2020 : Ouverture du site de soumission Etape I pour les projets JCJC, PRC, PRCE et enregistrement des projets PRCI

1er Décembre 2020 : Clôture du site de soumission Etape I

Mars 2021 : Notification des résultats de la première étape

Mi-Mars 2021 : Ouverture du site de soumission Etp II

Etape II

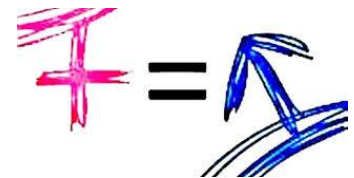
Mars 2021 : Ouverture du site de soumission Etp II pour les projets JCJC, PRC, PRCE et PRCI

Fin Avril 2021 : Clôture du site de soumission Etp II

Juin 2021 : Droit de réponse aux expertises

Fin Juillet 2021 : Notification des premiers résultats des projets JCJC, PRC et PRCE

Juillet/Septembre 2021 : Contractualisation des projets sélectionnés



L'ANR déploie un plan d'action pour l'égalité femmes-hommes et la prise en compte du genre

L'Agence nationale de la recherche (ANR) met en place un plan d'action afin d'inscrire durablement l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture de l'Agence, et de renforcer ses actions pour l'égalité professionnelle et la prise en compte de la dimension sexe et/ou genre dans la recherche.

Elaboré dans le cadre du projet européen Gender-SMART il identifie plusieurs actions à mener sur la période 2020-2023, relatifs à la culture et l'organisation de l'ANR, sa politique de ressources humaines et le financement de la recherche.

[Télécharger le Plan d'action](#)

En savoir plus :

[Les engagements de l'ANR en faveur de l'égalité femmes-hommes](#)

[Analyses femmes – hommes dans l'AAPG : entretien avec Laurence Guyard, référente Genre à l'ANR](#)

[Le site du projet Gender-SMART](#)

[Vidéos. Portraits de femmes de science](#)